



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale 2022-2023 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
1ère Assemblée générale ordinaire, Hiver 2023
22 mars 2023, 16h00
Centre judiciaire Jean Melanson (A9-130)

1. **Ouverture de l'Assemblée générale**

L'assemblée est ouverte à 16h12.

2. **Désignation du praesidium**

Émile Parent-Simard propose Saïd Kassabie à la présidence et Emily Abud au secrétariat.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Charles Duquette appuie.

AU.

Samuel Fecteau propose de modifier le point 8 à l'ordre du jour pour le faire passer entre le point 6 et 7.

Marilou Bernier appuie.

Émile Parent-Simard : Il y a une raison pourquoi il est à la fin, on en a déjà parlé en CE et en CA.

Samuel Fecteau : Le point va durer au maximum 5 minutes. À mon avis, ça peut bénéficier à l'ensemble de la communauté étudiante.

Proposition rejetée à la majorité.

4. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 novembre 2022**

Camille Méthot propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 novembre 2022.

Nikie Boillat-Proulx appuie.

AU.

5. **Présentation du nouveau Conseil exécutif**

Présentation du nouvel exécutif pour l'année 2023-2024.

Charles Duquette : Puisqu'il n'y a que Rose parmi vous qui a déjà fait partie du CE, quelle est l'expérience que vous pensez amener?

Rose Beauséjour : Ceux-ci participent aux rencontres et auront accès à des cahiers de transition.

6. **Ratifications des modifications des règlements généraux**

6.1. **Chapitre IX - Les personnes Représentantes de classe et de cohorte**

Émile Parent-Simard : Puisqu'il y a des choix de cours en 3e année et que chaque classe a sa personne représentante, c'est assez compliqué pour la communication, le modèle ne fonctionne pas. On propose alors d'élire 2 personnes pour représenter la cohorte et qui auront les mêmes fonctions que les responsables académiques de classe pour les autres années. L'élection aura lieu à l'AG d'automne.

Rose Beauséjour propose la ratification.

Émile Parent-Simard appuie.

AU.

6.2. **Art. 84 - Comité Show d'la fac et Défilé de mode**

Émile Parent-Simard: Compte tenu que depuis le Covid la participation est moindre aux événements et compte tenu que depuis 2 ans les événements sont conjoints: on propose que les conjoints soient fusionnés pour éviter le cafouillage dans la communication et dans le budget. On en a aussi discuté avec l'ancienne coordo et pris en compte ses commentaires.

Émile Parent-Simard. Propose la ratification.

Lilian Létourneau appuie.

AU.

6.3. **Art. 84.21 - Comité des PRD**

Émile Parent-Simard: C'est un nouveau comité en création. C'est un domaine très d'actualité.

Alexandre Robert : Nous avons déjà parlé de l'idée avec le CE, c'est pour démystifier la pratique et comment on peut l'intégrer dans notre future pratique.

Rose Beauséjour propose la ratification.

Charles Duquette appuie.

AU.

6.4. Art. 75.02 - Rémunération [des membres des Comités]

Émile Parent-Simard: L'article a déjà son équivalent pour le CE et le CA. Ça peut sembler évident, mais pour plus que la question se pose nous avons créé l'article.

Émile Parent-Simard propose la ratification.

Liliane Létourneau appuie.

AU.

6.5. Art. 56 - Responsable aux affaires sociales et sportives

Émile Parent-Simard : C'est pour faire suite au fait que la.

Charles Duquette propose la ratification

Émile Parent-Simard appuie.

AU.

7. Élections et ratifications

Émile Parent-Simard propose un temps de présentation de 1min30, un nombre maximum de questions à 4 par poste, un temps de réponse de 45s maximum et un maximum de 2 appuis de 45s ou moins par candidature.

Camila appuie.

Camila Quiroz-Vasquez propose de réduire à 2 questions par poste pour les élections de comités et 4 pour le CA et le CE.

Julianne appuie.

Samuel Fecteau : Pour tous les postes? (oui)

Émile Parent-Simard : Est-ce qu'on peut dire 4 CA et CE et 2 pour les autres comités?

AU.

7.1. Conseil exécutif de l'AGED

7.1.1. Présidence - automne

Présentation du poste.

Hugo Dieujuste se présente.

Hugo Dieujuste: Merci de m'avoir choisi pour le poste, je sais qu'on va faire une bonne équipe à l'automne. Je suis à l'écoute, je vais prendre en considération vos points. Merci pour votre confiance.

Émile Parent-Simard : Pourquoi ne pas t'être présenté en même temps que les autres exécutants?

Hugo Dieujuste : Je ne pensais pas au début, je me suis fait dire par la suite que j'aurais dû. J'avais d'autres plans en tête et maintenant je tente ma chance.

Charles Duquette appuie la candidature d'Hugo Dieujuste.

Émile Parent-Simard appuie la candidature d'Hugo Dieujuste.

Élu à l'unanimité.

7.2. Conseil d'administration

7.2.1. Présidence

Valérian Hébert-Ferrat (automne) et Émilien Boudreau (été et hiver) proposent leur candidature conjointe.

Émilien Boudreau : Je suis au CE en ce moment et je siège au CA de facto par mon poste. J'ai de l'expérience dans le CA, j'ai fait parti de plusieurs sous-comités et pense pouvoir faire bénéficier de mon expérience aux membres du CA.

Valérian Hébert-Ferrat : Je suis dans le CA depuis 2 ans. Je me présente pour l'automne et Émilien pour l'été et l'hiver.

Thomas Blackburn-Boily: Dans ce poste, si vous voyez qu'une personne ne déclare pas CI.

Emilien Boudreau: Il y a un article des RGs qui nous permet de le soulever. Je m'abstiendrais de prendre position dans le vote dépendant de l'enjeu et laisserais les administrateurs décider pour assurer la collégialité.

Samuel Fecteau: J'ai apprécié ta rigueur Valérian dans le CA. Quel est selon toi le rôle du président?

Valérian Hébert-Ferrat : Je vais m'assurer de respecter mon devoir de réserve. Je sais que c'est un rôle différent et je vais m'assurer de respecter ces nouvelles responsabilités.

Thomas Blackburn-Boily appuie la candidature conjointe.

Samuel Fecteau appuie la candidature conjointe.

Élus à l'unanimité

7.2.2. Administrateurs de 2e année (3)

Justine Noel propose sa candidature.

Justine Noel : J'ai un bon sens de la communication et je suis intègre. J'ai un intérêt pour la gestion des budgets et comprendre les mécanismes au sein de l'association. C'est important pour moi de contribuer et d'apporter un soutien à la faculté dont je fais partie.

Valérian Hébert-Ferrat : Qu'est ce qu'un conflit d'intérêt pour toi et comment agirais-tu en situation de conflit d'intérêt.

Justine Noel : Par exemple, je suis membre du comité Simonu, si une question est soulevée par rapport à mon comité, je devrais déclarer mon conflit d'intérêt et me retirer du vote.

Dounya El Jabiri appuie la candidature.

Élue par acclamation.

Ines At (été-automne) et Hugo Dieujuste (hiver) proposent leur candidature conjointe.

Hugo Dieujuste : Je suis content d'être sur le CA pendant l'hiver et Ines sera aussi superbe pour le poste.

Ines At : J'ai étudié à l'udem et j'ai siégé dans l'association. Je crois que je peux bien représenter vos intérêts. J'ai aussi une bonne communication avec Hugo.

Émilien Boudreau : Comment tu penses concilier le poste de président à l'automne et celui d'administrateur à l'hiver?

Hugo Dieujuste : J'aime mieux séparer les deux. Ce ne seront pas les mêmes décisions prises, je ne pense pas qu'il y ait de conflit.

Gabriel Tremblay : Si une décision en CE est contestée en CA à l'hiver.

Hugo Dieujuste : Si j'ai été partie à la décision à l'automne je vais déclarer mon conflit d'intérêt.

Thomas Blackburn-Boily : Ines es-tu à l'école toute l'année.

Ines At : Car nous voulions nous présenter conjointement!

Questionnement sur la validité de la candidature d'Hugo Dieujuste en raison de son implication dans le conseil exécutif à l'automne à la présidence.

Le vote est demandé.

A: 18

P: 40

C: 25

Élus à majorité.

Rose Beauséjour propose la candidature Daina Lafranchise.

Charles Duquette appuie la candidature.

Justine Plesant appuie la candidature.

Élue à l'unanimité.

7.2.3. **Administrateurs de 3e ou 4e année (3)**

Matis Rousseau (automne) et Frédérique Garant (été et hiver) présentent leur candidature conjointe.

Laurence Trudel propose sa candidature.

Louis Dupéré (hiver) et Florence Gardner (été et automne) présentent leur candidature conjointe.

Sacha Vincent (été) et Maelle Laquerre (automne et hiver) présentent leur candidature conjointe.

Matis Rousseau et Frédérique Garant : Nous sommes sur le CE en ce moment. Nous sommes des personnes faciles d'approches. Nous avons travaillé avec plusieurs comités et nous avons déjà une bonne connaissance du fonctionnement du CA, car nous avons participé à de nombreux d'entre eux. Participation au nouveau sous-comité VACS.

Laurence Trudel : Je suis très motivée pour ce poste. J'ai un dec en commerce et je suis intéressée à gérer la compétence légale et financière de l'asso. Je serais chef de projet l'an prochain avec Pro-Bono. Participation au nouveau sous-comité VACS. J'ai l'équité à coeur et d'assurer un certain regard neutre au sein du CA.

Florence Garner : J'étais dans le comité des affaires cette année et dans Simonu, je comprends alors déjà les difficultés financières.

Louis Dupéré : Je suis actuellement administrateur, dû à mon poste au sein du CE. J'ai déjà des mandats dans le CA que j'aimerais continuer.

Maelle Laquerre : J'ai envie de m'impliquer ayant participé à beaucoup d'événements dans mes deux premières années au bac. Je sais que ce sont des décisions importantes et je veux apporter mon point de vue. J'ai vraiment un désir de m'impliquer. Je suis à l'écoute, ouverte aux idées des autres et je vais pouvoir apprendre de Sacha qui est déjà au conseil d'administration.

Samuel Fecteau : Est-ce que vous pensez qu'il y a des modifications à y avoir dans les allocations budgétaires?

Maelle Laquerre : Je ne m'y connais pas assez sur le sujet présentement pour répondre, mais je suis intéressée à apprendre. Je sais que ces allocations sont importantes pour tous les comités. Je veux faire une différence pour les comités.

Louis Dupéré : Je crois que la manière de gérer les demandes en cours d'année est à modifier.

Laurence Trudel: La popularité de certains événements pourrait être prise en compte, mais n'étant pas à l'interne ce n'est pas une réponse certaine.

Matis Rousseau: C'est la première année au retour de la Covid, alors nous aurons des modifications à faire certainement. Il pourrait y avoir des modifications pour allouer un budget pour les concours dès le début de l'année et instaurer le fond d'initiative.

Emilien Boudreau : Quel est votre plus grand objectif pour votre mandat?

Frédérique Garant : On travaille sur la politique vacs avec le comité féministe. Ce serait de s'assurer que le projet se rende à terme et qu'elle soit claire pour les prochains cas.

Laurence Trudel : Je suis aussi très intéressée de participer à la politique. Il est aussi important d'avoir une saine gestion de l'association et de respecter les objectifs.

Florence Gardner : C'est important de s'assurer que les décisions prises soient justes et équitables et qu'on comprenne les deux côtés de la médaille.

Louis Dupéré : Améliorer les processus et enlever un peu de formalisme lorsque ce n'est pas nécessaire.

Maelle Laquerre : Je veux me sentir accomplie d'avoir pu participer aux décisions et que l'équité soit respectée en plus que les conflits d'intérêts soient mis de côté. J'aimerais aussi participer à la politique Vacs.

Nikie Boillat-Proulx : Dans l'éventualité où le sous-comité de la politique Vacs voit le jour, quels seront les défis et comment croyez-vous être capable de les surmonter?

Thomas Blackburn-Boily pose un point sur la pertinence de la question.

Maelle Laquerre : C'est sûr que c'est un sujet qui peut être difficile et qui nous touche tous. La difficulté sera de savoir comment l'aborder et trouver les bons mots pour le bien de l'association.

Louis Dupéré : Il y a un certain enjeu de publicité. Je pense que je prendrais le temps d'y penser avant de répondre.

Florence Gardner : Je crois que c'est un comportement à délaissier, je ne vois pas la difficulté, on veut éviter que ces situations surviennent.

Laurence Trudel : C'est un sujet délicat qui pourrait toucher plus personnellement certaines personnes administratrices.

Matis Rousseau : Selon moi c'est important de suivre l'information, de se tenir au courant et d'avoir un bon équilibre avec l'ingérence dans les vies personnelles.

Frédérique Garant : Ça peut toucher nos ami.es.

Charles Duquette : Quel est votre plan pour aider les plus petits comités au niveau financier?

Matis Rousseau : Je suis au courant des comités qui ont présentement plus de difficultés de financement. Je peux aussi aider les comités de ce côté-là.

Laurence Trudel : Je crois que ce serait important de faire une meilleure promotion de ces comités et d'assurer une bonne coordination.

Louis Dupéré : Il faut regarder d'abord l'effort du comité et récompenser ces efforts avec l'argent au besoin. Par exemple, le comité du droit de la santé cette année.

Maelle Laquerre : Je crois que le côté motivation des comités peut être pris en considération, mais ça peut changer d'année en année. Ce sera important de promouvoir les meilleures façons d'aller chercher des subventions.

Audrina Minville et Camille Méthot appuient la candidature de Frédérique Garant et Matis Rousseau.

Rose Beauséjour et Phedorah Duvers appuient la candidature de Laurence Trudel.

Marie-Neige Brisebois et Lilian Létourneau appuient la candidature de Florence Gardner et Louis Dupéré.

William Leclerc et Charles Duquette appuient la candidature de Maelle Laquerre et de Sacha Vincent.

Le vote est demandé.

A: 2

Frédérique et Matis: majorité constatée

Frédérique Garant et Matis Rousseau sont élus au premier poste.

A: 2

Laurence: 40

Florence et Louis: 21

Maelle et Sacha: 17

Chaise: 0

Laurence Trudel est élue au deuxième poste.

A : 2

Florence et Louis : majorité constatée

Florence Gardner et Louis Dupéré sont élus au troisième poste.

7.2.4. Administrateurs de 2e, 3e ou 4e année inscrits dans un cheminement autre que Régulier (4)

7.2.4.1. Pour l'automne (2)

Émilie Bélanger : *Lecture de la lettre.*

Olivier Lawless : Je suis étudiant en 2e année en droit-MBA et je suis impliqué cette année au CIA. Je n'ai pas encore d'expérience dans le CA, mais il faut commencer quelque part. J'ai touché à plusieurs aspects dans le comité CIA. J'ai une tête sur les épaules et j'ai une bonne communication.

Émile Parent-Simard : Je suis actuellement vice-président du CE et cette expérience me sera utile comme administrateur. Je pourrais

aussi mener à terme des projets de réforme et j'étais dans le CA en première année.

Frédérique Garant: Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts?

Émile Parent-Simard : Quand on a intérêt personnel ou intérêt en tant que membre de comité qui croise celui d'administrateur.

Olivier Lawless : Une situation où une personne a deux devoirs et où elle ne peut les accomplir en même temps.

Samuel Fecteau : Quelle est la distinction entre un poste d'exécutant et d'administrateur?

Olivier Lawless : L'organe exécutif est plus dans le day-to-day et l'administratif ce sera des décisions plus importantes, mais moins souvent.

Émile Parent-Simard : Les distinctions sont multiples, on peut penser aux demandes de plus de 500\$ qui passent au CA, aux sanctions, aux réformes de RGs, alors que le CE va s'occuper des comités.

Valérian Hébert-Ferrat : Quel projet vous tient à coeur au sein du CA?

Émile Parent-Simard : La politique Vacs et revoir les budgets alloués à certains comités.

Olivier Lawless : La politique Vacs.

Émilien Boudreau : Quoi faire en situation huis-clos lorsque vous entendez des confrères discuter hors huis-clos de ce qui a été abordé?

Olivier Lawless : Il faudrait intervenir bien sûr et suivre les démarches prévues au RGs. L'intérêt du conseil passe avant tout.

Émile Parent-Simard : S'il y a des témoins qui n'étaient pas dans le huis-clos, ça relève de l'intégrité de l'association d'intervenir et ça peut mener à une sanction.

Alexis Verreau et Franck Tetouom appuient la candidature d'Émilie Bélanger.

Julyanne Néron et Samuel Fecteau appuient la candidature d'Olivier Lawless.

Charles Duquette et Matis Rousseau appuient la candidature d'Émile Parent-Simard.

A: 2=5

Émilie: 45

Olivier: 27

Émile: 12

Chaise: 0

Émilie Bélanger est élue au premier poste.

A: 5

Olivier: majorité constatée

Olivier Lawless est élu au deuxième poste.

7.2.4.2. Pour l'hiver (2)

Léa-Mark Guillemette : Je termine ma troisième au cheminement sciences de la vie. Je suis fière de mes convictions, mais je suis très ouverte. Je suis dédiée au comité féministe depuis ma première année de droit et je suis rédactrice en chef du journal de la faculté. Je suis fiable, sensée et qui valorise le travail d'équipe.

Samuel Fecteau appuie la candidature de Léa-Mark Guillemette.

Léa-Mark Guillemette est élue à l'unanimité pour le premier poste.

Charles Duquette se présente.

Émile Parent-Simard se présente.

Charles Duquette : J'ai travaillé sur plusieurs comités cette année, dont la commission de Révision. Je suis capable de mettre mon pied par terre. Je suis actuellement sur un CA. J'étais aussi sur le CA au cégep et je me suis impliqué à mon école secondaire.

Émile Parent-Simard : Je vais être en stage, si mon stage est trop loin je vais me retirer plus tard, mais ça me fera plaisir de donner mon temps quand je vais pouvoir.

Samuel Fecteau appuie la candidature de Charles Duquette.

Émile Parent-Simard vient de réaliser qu'il a 1 poste de libre et pas 2 et qu'il est en stage et retire donc sa candidature.

Charles Duquette est élu à l'unanimité pour le second poste.

7.3. Comité communication et mobilisation

7.3.1. Photographe (1)

En l'absence de candidature, le poste sera à combler en élections autonomes.

7.4. Comité Féministe

7.4.1. Coordination

Sara Yacoub (automne) et Léa-Mark Guillemette (été-hiver) se présentent au poste.

Élues par acclamation.

7.4.2. Membres (3)

Sandra Abrous (été-hiver) et Lydia Bourkou (automne) présentent leur candidature conjointe.

Marianne Lachance présente sa candidature.

Alexis Verreault présente sa candidature.

Rose-Marie Lacroix présente sa candidature.

Marianne Gladu présente sa candidature.

Élise Martel présente sa candidature.

Sandra Abrous : J'ai été VP première cette année et ça m'a ouvert les yeux sur plusieurs enjeux.

Lydia Bourkou : Je suis actuellement dans le comité droit du travail, je veux sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux du féminisme. Ce serait un honneur pour moi de faire partie du comité et faisant partie de la communauté visible, je crois que mon expérience pourrait bénéficier au comité.

Marianne Lachance : J'ai plusieurs implications jusqu'à présent, et ce, même à distance. J'apprécie le fait qu'on ait ce comité au sein de notre faculté. L'intersectionnalité est un sujet important pour moi, ainsi que la place des femmes dans le monde du droit.

Alexis Verreault : J'ai participé cette année au sein du comité. J'ai beaucoup appris et ça a été très gratifiant pour moi. Il y a plusieurs projets que j'aimerais mettre en œuvre.

Rose-Marie Lacroix : J'ai toujours été féministe et c'est un sujet que j'adore discuter et j'ai fait un projet lié au consentement avec pro-bono.

Marianne Gladu : J'étais impliquée au cégep et je souhaite commencer mon implication à l'université. J'ai été choqué sur certains sujets et je crois que la communauté étudiante se doit d'être sensibilisée sur certains enjeux.

Élise Martel : Je me sens prête à m'impliquer dans un comité. Je suis très ouverte et j'aimerais en apprendre plus sur les minorités chez les femmes. J'étais impliquée au cégep dans ces sujets et plusieurs injustices restent à surmonter.

Léa-Mark Guillemette : Quelles sont vos idées de projets pour le comité?

Élise Martel : Les intégrations, inviter des avocates, inciter les gens à poser des questions.

Marianne Gladu : Témoignages et solutions conciliation vie de famille et carrière professionnelle.

Lydia Bourkou : Intégration et 5@8: distribuer des couverts anti-drogues

Sandra Abrous : Discussions avec des avocates issues de la diversité.

Rose-Marie Lacroix : L'accessibilité des gestes qu'on fait en tant que comité, continuer le beau travail sur instagram, afficher des affiches...

Alexis Verreault : Démystifier la masculinité toxique, faire des collaborations entre les comités qui ont des objectifs communs...

Justine Letellier : Pourquoi c'est important de prendre en compte l'intersectionnalité?

Sandra Abrous : Le féminisme est historiquement un mouvement blanc à la base, mais il est important de montrer d'autres types d'oppressions, comme les femmes racisées et queer.

Alexis Verreault : Une femme peut subir diverses discriminations à la fois et c'est important d'en parler en tant que comité.

Rose-Marie Lacroix : L'intersectionnalité devrait être l'état même du féminisme: on vise les diverses couches d'oppressions. Il faut être à l'écoute de ces points de vue et les mettre en lumière.

Marianne Gladu : C'est un des principaux objectifs, il faut que tous.tes aient une voix dans le mouvement pour qu'on puisse améliorer l'état des choses pour que tout le monde puisse se reconnaître dans le comité.

Élise Martel : Je crois qu'il faut laisser toutes les femmes issues des minorités d'avoir une voix, surtout dans une société occidentale où leur voix est opprimée.

James-William Caron et Freddie Siméon appuient la candidature de Sandra Abrous (été-hiver) et Lydia Bourkou (automne).

Olivier Lawless appuie la candidature Marianne Lachance.

Charles Duquette et Frédérique Garant appuient la candidature d'Alexis Verreault.

Maxime Tremblay appuie la candidature de Rose-Marie Lacroix.

Adèle Leblanc appuie la candidature de Marianne Gladu.

Laurie St-Jean et Émei Côté appuient la candidature d'Élise Martel.

Premier poste

A:

Sandra Abrous et Lydia Bourkou: majorité constatée

Marianne Lachance:

Alexis Verreault

Rose-Marie Lacroix

Marianne Gladu

Élise Martel

Deuxième poste

A: 1

Marianne Lachance : 3

Alexis Verreault : majorité constatée

Rose-Marie Lacroix :

Marianne Gladu :

Élise Martel :

Troisième poste

A : 3

Marianne Lachance : 8

Rose-Marie Lacroix : majorité constatée

Marianne Gladu

Élise Martel

7.5. C.I.A.

7.5.1. Membres (7)

James William Richard Caron : Le CE et la Coordination du C.I.A. ont retenu les candidatures des personnes suivantes :

Arielle Gagné;
Charles Duquette;
Ines El Ghnimi;
Julyanne Néron;
Naya Fortin;
Olivier Lawless;
Sandra Abrous.

**Émilien Boudreau propose la ratification de la sélection.
Camille Méthot appuie.**

AU.

7.6. Comité Jeux-ridiques

7.6.1. Coordination

Sacha Vincent (été-hiver) et Anthony Desmarais (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élus par acclamation

7.6.2. Trésorerie

Francis Hamel se présente.

Élu par acclamation.

7.6.3. Responsable vêtements

Justine Letellier (été-hiver) et Andréanne Gilbert (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élues par acclamation.

7.6.4. Responsable aux commandites

Wassim Alaoui se présente.

Élu par acclamation.

7.6.5. Responsable aux sports et activités

Louis Paquette se présente.

Élu par acclamation.

- 7.6.6. **Responsable multimédia**
Alycia Desgagnés se présente

Élue par acclamation.

7.7. **Comité Promo**

- 7.7.1. **Responsables bière (2)**
Anthony Desmarais (automne) et Charles Théberge-Auger (été-hiver) en poste conjoint et Alan Fredette se présentent.

Élus par acclamation

- 7.7.2. **Responsables alcool (2)**
Danaève Leduc (été-hiver) et Camille Chevalier (automne) en poste conjoint et Louis Paquette se présentent.

Élus par acclamation.

- 7.7.3. **Responsable Party**
Charlotte Beaulieu-Lavoie se présente.

Élue par acclamation.

- 7.7.4. **Responsable Logistique**
Maxime Tremblay (automne) et Renaud Fillion (été) présentent leur candidature conjointe.

Élu.es par acclamation.

- 7.7.5. **Responsable Ambiance**
Andréanne Gilbert se présente.

Élue par acclamation.

- 7.7.6. **Responsable à la sécurité**
Estelle Damours (hiver) et Jérémie Dussault (été-automne)

Élu.es par acclamation.

7.8. **Comité droit autochtone**

- 7.8.1. **Coordination**
Charlotte Blouin se présente.

Élue par acclamation.

7.8.2. **Trésorerie**
Jenny Pouliot présente sa candidature.

Élue par acclamation.

7.8.3. **Membres (2)**
Maya-Rose Laperle présente sa candidature.
Danaeve Leduc (été-hiver) et Camille Chevalier (automne) se présentent conjointement.

Élues à l'unanimité.

7.9. **A.E.N.D.**

7.9.1. **Coordination**
Camille Thelisma se présente.

Élue par acclamation.

7.9.2. **Responsable aux affaires externes**
Djeda Amn et Laury-Ann Bruno présentent leur candidature conjointe.

Élues par acclamation.

7.9.3. **Responsable marketing et médias**
Lorie Marsha Sully présente sa candidature.

Élue par acclamation.

7.9.4. **Responsable des événements**
Taina Duplan (été-automne) et Valencia Mupesse Mbelu (hiver) présentent leur candidature conjointe

Élues par acclamation.

7.9.5. **Trésorerie**
Freddy Siméon (été-hiver) et Franck Tetouom (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élus par acclamations.

7.10. **Comité SimONU**

7.10.1. **Coordination**
Marie-Neige Brisebois (automne) et Laurie St-Jean (été-hiver) présentent leur candidature conjointe.

Emilie Sylvestre (été-hiver) et Laurence St-Amant (automne) présentent leur candidature conjointe.

Marie-Neige Brisebois : J'étais dans la délégation en première année et dans le comité en deuxième année. J'espère pouvoir continuer mon parcours dans le comité. J'étais le bras droit de la coordo cette année, je me sens prête à prendre les voiles du comité

Laurie St-Jean : Je suis en première année et je fais partie de la délégation. J'aime beaucoup mon expérience à ce jour et je voudrais continuer en collaboration avec Marie-Neige.

Laurence St-Amant : Ce sera ma quatrième année à participer dans la délégation Simonu, j'ai aussi participé au cégep dans la délégation, j'aime beaucoup le droit international.

Emilie Sylvestre : J'ai beaucoup d'expérience dans le domaine du droit international et je suis impliquée dans plusieurs comités.

Julia Palmisano et Adèle Leblanc appuient la candidature de Marie-Neige Brisebois et Laurie St-Jean.

Émile Chiasson et Charles Duquette appuient la candidature d'Émilie Sylvestre et Laurence St-Amant.

A : 3

Marie-Neige Brisebois et Laurie St-Jean: 38

Emilie Sylvestre et Laurence St-Amant: 40

Chaise: 0

Émilie Sylvestre et Laurence St-Amant sont élues à majorité.

7.10.2. Trésorerie

Laurie St-Jean se présente.

Catherine Lebrun se présente.

Laurie St-Jean : Je veux vraiment m'impliquer dans le comité et la trésorerie est un autre poste qui m'intéresse vraiment.

Catherine Lebrun : J'ai une bonne communication avec la coordination, je suis déjà dans le comité.

Élise Martel et Marianne Galu appuient la candidature de Laurie St-Jean.

Camille Thelisma appuie la candidature de Catherine Lebrun.

A: 4
Laurie St-Jean 37
Catherine Lebrun: 25
Chaise: 0

Laurie St-Jean est élue à majorité.

- 7.10.3. Responsable à la formation**
Charlotte Beaulieu-Lavoie (été-hiver) et Marie-Neige Brisebois (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élues par acclamation

- 7.10.4. Responsable au financement**
Catherine Lebrun présente sa candidature.

Élue par acclamation.

7.11. Comité finissant.es

- 7.11.1. Coordination**
Émilien Boudreau présente sa candidature.

Élu par acclamation.

- 7.11.2. Responsables bal (2)**
Renaud Loiselle présente sa candidature.
India Tackoor présente sa candidature.

Élus par acclamation.

- 7.11.3. Responsable commandites**
Frédérique Garant (été-hiver) et Laurence Trudel (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élues par acclamation.

- 7.11.4. Responsable finissant.es**
Franck Tetouom présente sa candidature.

Élu par acclamation.

7.12. Comité Show d'la fac et Défilé de mode

- 7.12.1. Coordination**
Gabriel Massussi se présente.

Élu par acclamation.

7.12.2. **Trésorerie**
Sacha Vincent se présente.

Élu par acclamation.

7.12.3. **Responsable marketing**
Megan Potvin se présente.

Élue par acclamation.

7.12.4. **Responsable technique de scène**

7.12.5. **Co-coordination Show d'la fac**
Irène Ruse se présente.
Freddy Siméon se présente.

Irène Ruse: Lecture de sa lettre de motivation.

Freddy Siméon : J'ai de l'expérience de participation de spectacle, j'ai aussi performé hier et je crois pouvoir apporter quelque chose de nouveau.

Frédérique Garant et Matis Rousseau appuient la candidature d'Irène Ruse.

Charles Duquette et Dounya appuient la candidature de Freddy Siméon.

A : 2

Irène Ruse: majorité constatée

Irène Ruse est élue à majorité

7.12.6. **Co-coordination Défilé de mode**

7.12.7. **Responsables boutiques (2)**
Anastasia Drapeau se présente.

Élue par acclamation.

7.12.8. **Responsable mannequins**
Rose-Marie Lacroix se présente.

Élue par acclamation.

7.12.9. **Responsable danse**

Marc-Antoine Lessard se présente.

Élu par acclamation.

7.13. Comité du droit de la famille et de la jeunesse

7.13.1. Coordination

Adèle Leblanc (été-hiver) et Marie-Neige Brisebois (automne) se présentent conjointement.

Élues par acclamation.

7.13.2. Membres (2)

Marianne Lachance se présente.

Marianne Gladu (été-hiver) et Laurence St-Amand (automne) se présentent conjointement.

Élise Martel se présente.

Marianne Lachance: *Présentation de sa lettre de motivation.*

Marianne Gladu : J'ai eu la chance de voir Adèle travailler dans ce comité. Le droit de la famille m'intéresse beaucoup et j'aimerais effectuer mon premier stage dans ce domaine.

Laurence St-Amand : Je suis intéressée par le droit de la famille et je suis prête à le faire en collaboration avec Marianne.

Élise Martel : C'est un domaine qui me touche énormément et qui m'intéresse. C'est un domaine qui touche mon côté féministe et ouvert.

Charles Duquette et Julyanne Néron appuient la candidature de Marianne Lachance.

Emilie Sylvestre appuie la candidature conjointe de Marianne Gladu et Laurence St-Amand.

Laurie St-Jean et Frédérique Garant appuient la candidature d'Élise Martel.

A : 4

Marianne Lachance : 25

Marianne Gladu et Laurence : 8

Élise Martel : 21

Chaise : 0

Marianne Lachance est élue au premier poste.

A : 4

Marianne Gladu et Laurence : 6

Élise Martel : Majorité constatée

Élise Martel est élue au deuxième poste.

7.14. Comité Face-à-face

7.14.1. Coordination

Frédérique Garant (été-hiver) et Matis Rousseau (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élus par acclamation.

7.15. Comité Vêtements de la fac

7.15.1. Coordination

Audrina Minville (automne) et India Tackoor (été-hiver) présentent leur candidature conjointe.

Urielle Tirado (été-hiver) et Alyssa Dégagnés (automne) présentent leur candidature conjointe.

Audrina Minville : J'ai fait partie du comité cet année en tant que membre de l'exécutif. Je suis capable de gérer une grosse charge de travail et je connais bien la fac.

India Tackoor : Je pense être bien entourée pour me présenter au comité. J'ai des idées pour de belles collections

Alyssa Desgagnés : Je suis responsable dans le comité et Urielle est VP première. On veut améliorer les délais pour s'assurer que tout va bien.

Flore Gardner : Faut-il sacrifier la qualité pour le prix des vêtements?

Alyssa Desgagné : Pour avoir des vêtements de qualité abordables il faut

Audrina Minville : il faudrait que ce soit le meilleur des deux mondes, mais on veut que ce soit vous qui choisissiez.

Louis Dupéré : Quelles sont vos idées (cros)?

India Tackoor : Il faudrait faire un sondage! On avait penser à une tasse pour le café ou un cahier

Alyssa Desgagnés : Pour ce qui est des cros on a déjà pensé à ça! Pour le reste, il faudra parler au futur comité.

Charles Duquette et Frédérique Garant appuient la candidature d'India Tackoor et d'Audrina Minville.

Louis Dupéré et Léo appuient la candidature d'Alyssa Desgagnés et d'Urielle Tirado.

A : 2

Audrina et India : majorité constatée

Audria Minville et India Tackoor sont élues à majorité.

7.16. Comité Casino

7.16.1. Coordination

Julyanne Néron présente sa candidature.

Élue par acclamation.

7.17. Comité Accès à la justice

7.17.1. Coordination

Yasmine Zouit se présente.

Élue par acclamation.

7.18. Comité droit du sport et des loisirs

7.18.1. Coordination

Jérémie Dussault (automne) et Louis Dupéré (été-hiver) présentent leur candidature conjointe.

Élus par acclamation.

7.19. C.D.C.P.

7.19.1. Coordination

Émile Chiasson présente sa candidature.

Élu par acclamation.

7.20. Comité de droit notarial

7.20.1. Coordination

Orlanne Labine-Chevalier présente sa candidature.

Élue par acclamation.

7.21. Comité des arts

7.21.1. Coordination

Faissal Nazari (été-hiver) et Alexia Lefebvre (automne) présentent leur candidature conjointe.

Élu.es par acclamation.

7.22. Comité Common Law

7.22.1. Coordination

Julien Lelièvre présente sa candidature.

Jenny Pouliot (été-hiver) et Daina Dumoulin (automne) présentent leur candidature conjointe.

Julien Lelièvre : Je suis en première année dans le cheminement common law. J'ai un grand intérêt pour la common law. J'ai été membre de diverses associations qui touchent le droit international et autres implications qui touchent l'international. Je m'engage à organiser des conférences et à promouvoir cette pratique.

Jenny Pouliot : Nous sommes toutes les deux dans le comité et dans le cheminement common law et on s'engage à faire revivre le comité avec l'expérience qu'on a acquises.

Camille Méthot : Avez-vous des activités à proposer pour le comité?

Jenny Pouliot : Une merch serait intéressante pour les personnes en common law, voulait organiser des activités à l'interne du programme et le promouvoir le plus possible aux portes ouvertes.

Julien Lelièvre : Organiser des conférences avec des personnes qui nous enseignent l'été et aussi avec des professionnels du milieu de la common law.

Gabriel Tremblay: Je gosse et je veux savoir c'est quoi la common law.

Julien Lelièvre : Droit de tradition britannique qui découle plus de la jurisprudence. C'est un droit qui fait développer beaucoup plus un aspect critique.

Jenny Pouliot : Avec la faculté ça permet de voir la comparaison entre les deux traditions.

Rose Beauséjour et Érika Gagnon appuient la candidature de Julien Lelièvre.

Camille Méthot et Gabriel Tremblay appuient la candidature de Jenny Pouliot et de Daina Dumoulin.

Julien : majorité constatée

Julien Lelièvre est élu à la majorité.

7.23. Comité du droit de la santé

7.23.1. Coordination

Jylanne Néron (automne) et Marianne Gladu (été-hiver) présentent leur candidature conjointe.

Élues par acclamation.

7.24. Comité de droit constitutionnel et politique

7.24.1. Coordination

Éloïse Désaulniers-Goulais se présente

Élue par acclamation.

7.25. Comité Diversité

7.25.1. Coordination

Ana Maria se présente.

Élue par acclamation.

7.26. CDAI

7.26.1. Coordination

Jade Maheu (automne) et Léa Brunet (été-hiver) présentent leur candidature conjointe.

Audrina Minville (été-hiver) et Matis Rousseau (automne) présentent leur candidature conjointe.

Jade Maheu : J'ai été VP première l'année dernière et j'ai été coordo cette année. Je voudrais donner plus de diversification au comité, autant en ce qui concerne les collaborateurs et les sujets.

Léa Brunet : J'ai été VP première cette année. Le droit des affaires me passionne et je veux que tout le monde découvre cette pratique!

Matis Rousseau : J'étais sur le comité cet année et dans mon poste au CE j'ai coordonné plusieurs conférences et comités. J'ai un peu joué tous les rôles au cours de mon mandat et alors je sais comment me diriger dans tout ça.

Audrina Minville : J'ai été la messagère entre les comités et Matis cette années.

Florence Gardner : Comment améliorer un de nos événements de cette année.

Matis Rousseau : J'ai beaucoup apprécié le panel sur le droit fiscal. J'irais posé des questions un peu plus de questions spécifique sur le domaine et sortir du général pour vraiment informer ceux qui vuent travailler en droit fiscal.

Jade Maheu : Nous avons fait beaucoup d'événements cette année. L'an prochain j'aimerais qu'on parle un peu plus du contentieux et qu'on fasse des événement en lien avec ça.

Franck Tetouom: C'est quoi pour vous le droit des affaires?

Jade Maheu: C'est très large, mais les deux gros volets c'est le corporatif et le litige commercial

Audrina Minville: Oui c'est les cabinets, mais c'est aussi les entreprises privées, fiscalité, corporations...

Gabriel Massoussi et Florence Gardner appuient la candidature de Jade Maheu et Léa Brunet.

Camille Méthot et Frédérique Garant appuient la candidature d'Audrina Minville et de Matis Rousseau.

A : 9

Jade et Léa : 33

Audrina et Matis : 25

Chaise : 0

Jade Maheu et Léa Brunet sont élues à la majorité.

7.27. Comité Univers Droit

7.27.1. Membres (3)

Pierre-Étienne Dodier (été-hiver) et Simon Archambault (automne) se présentent conjointement.

Franck Tetouom se présente.

Léo Labelle se présente.

Élus par acclamation.

7.28. Comité du droit de la propriété intellectuelle et de la technologie

7.28.1. Coordination

Élia Leblanc (hiver) et Laurence Cournoyer (été et automne).

Élues par acclamation

7.29. Comité du droit du travail

7.29.1. Coordination

Mélissa Berdjani se présente.

Élue par acclamation.

7.30. Comité des PRD

7.30.1. Coordination

Alexandre Robert se présente.

Élu par acclamation.

7.31. Commission d'éthique et de déontologie

7.31.1. Commissaires (2)

Renaud Loiselle se présente.

Marie-Pier Bourgault se présente.

Élu.es par acclamation.

7.32. Commission de révision des Règlements généraux

7.32.1. Commissaire

Freddy Siméon se présente.

Élu par acclamation.

7.33. Délégation au Conseil des membres de la FEUS

7.33.1. Représentant.es (3)

Léo Labelle se présente

Mia Fréchette (automne et été) et Sandra Abrous (hiver)

Anastasia Drapeau se présente.

8. Allocation budgétaire des comités

Samuel Fecteau :

1. Limite au dépassement de budget

Les comités qui seront appelés à participer à la vie associative devront faire preuve d'une très grande prudence dans la gestion et la dépense des budgets qui leur est accordé. En dépit d'intentions qui soit louables, le dépassement d'allocation budgétaire doit être en tout temps considéré comme un atteinte direct aux capacités financières de l'association et doivent être considéré comme une solution à éviter, dans quasiment toutes les

situations. À titre d'exemples, le conseil exécutif a considéré que la venue d'un invité de marque, tel un ex-chef de gouvernement ne saurait justifier à lui seul un dépassement de coût de l'ordre de 14%. C'est dire, n'oubliez pas de calculer les taxes dans vos demandes de subventions.

Sachez également que dans le cadre de la vie associative le fardeau de prouver de la nécessité et de la justesse d'un dépassement de coût repose entièrement sur les épaules des étudiants bénévoles. Leur contribution personnelle pourra être invoqué.

Afin d'éviter cette situation déplaisante veuillez garder à l'esprit le conseil suivant ; Avant de dépenser dans une activité, un produit ou un évènement, allez chercher l'aval de votre Conseil exécutif.

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire et que cela peut mettre en péril le succès de l'activité, veuillez ne pas tenir pour acquis que la subvention va suivre par la suite, car ce ne sera pas le cas dans plusieurs situations.

Soyez également informé du principe suivant ; L'AGED finance de manière résiduaire la plupart des activités. Ainsi, dans le cas d'allocation budgétaire déficitaire, le premier financement que le comité se doit de vérifier est externe à l'AGED. Le CE ne souhaite pas que les comités déficitaires se retourne catégoriquement vers le budget de l'AGED afin d'éponger un déficit. Ils doivent impérativement faire des démarches pour obtenir à l'externe les fonds nécessaires et seulement après pourront-ils espérer que les cordons de la bourse agédienne se délient. Rare seront les circonstances où les bénévoles devront déboursier de leur poches les sommes en trop. Le mot d'ordre ici est qu'en cas de déficit le comité doit impérativement faire la démonstration que la situation est hors de son contrôle, exceptionnelle et que toutes les autres options de financement ont été exploré et qu'en dernier recours l'Aged pourrait être appelé à couvrir le déficit.

Je considère qu'avec ces quelques lignes vous êtes maintenant instruit des meilleurs pratiques qui devraient guider vos décisions dans la planification et l'organisation des activités associative pour l'année prochaine.

2. Soyez juste dans vos décisions

L'Association n'a rien à gagner sur les combats de chiens alimentés par l'incapacité à reconnaître ses erreurs. Je m'adresse particulièrement aux futurs décideurs de cette association, vous jouez un rôle hautement politique, ne soyez pas attaché au petit-peu de pouvoir qui vous est transmis par le vote populaire. Soyez respectueux et humble de celui-ci.

N'oubliez pas que vous êtes les serviteurs des intérêts supérieurs de l'AGED, et qu'à ce titre les meilleures règles écrites ne pourraient remplacer le jugement et l'éthique que vous avez l'obligation de faire preuve. Je vous suggère de vous y rabattre plus souvent possible, j'ai confiance en le jugement que vous êtes capable de produire. Les clans, les liens et les amis font parties de toute ce bal. Croyez-moi ils sont importants, même centrale à la vigueur de notre association, mais de grâce ne vous y perdez pas, ne perdez pas l'essence de notre regroupement.

La procédure qu'établit les règlements généraux malgré les innombrables heures qui ont permis de les construire est bien imparfait et ne permet pas une maximisation des bénéfices dans l'atteinte des objectifs de primaires de l'association, lorsqu'ils sont utilisés dans le but de ne pas admettre une occasion ratée de dialogue.

3. Politique en cours d'adoption

Je tiens également à souligner qu'une politique permettant d'encadrer les dépenses des comités est en cours de création. Je ne peux garantir son adoption avant la fin des mandats du CE, mais je compte beaucoup sur cette dernière pour permettre à tous d'y voir clair et afin de favoriser le développement de notre association. Je souhaite ardemment que la transition de la trésorerie puisse être mis à profit afin d'intégrer la dite politique dans la planification de la prochaine année.

Renaud Loiselle : La commission est saisie, ça ne sert à rien de développer là-dessus.

Émile Parent-Simard : Monsieur le président, j'aimerais vous présenter sommairement la chaîne d'événements ayant mené à la présence de ce point à l'ordre du jour et remettre les pendules à l'heure.

Le 18 février dernier, le comité de droit politique et constitutionnel a tenu une conférence avec pour éviter l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson.

À l'occasion de cette conférence, le comité s'est vu déboursé une somme excédant le budget annuel lui ayant été attribué par le conseil d'administration. Le comité s'est ensuite adressé au conseil exécutif afin d'obtenir une subvention égale à ce montant de 71 \$. Le conseil exécutif lui a refusé cette subvention pour les motifs que je vous exposerai par la suite.

Le conseil d'administration a par la suite entendu l'appel de ce refus, en contravention de l'article huit de l'annexe L des règlements généraux. Une majorité d'administrateur a reconnu que le conseil n'avait pas compétences pour faire une telle chose, à moins de déroger aux règlements généraux, ce qu'ils ont refusé de faire. Les membres du comité ont prétendu qu'il ne s'agissait pas d'un appel, mais une première demande, puisque le formulaire n'avait pas été dûment complété et transmis au conseil exécutif la première fois, ce qui aurait également constituer une entorse aux règlements généraux dans la mesure où toute demande de subvention de moins de 500 \$ relève de la compétence exclusive du conseil exécutif.

Grâce aux efforts de la responsable aux affaires d'externe du conseil exécutif Frédérique Garant, le comité a pu obtenir auprès de l'AGFLESH le montant recherché.

La commission d'éthique et de déontologie À part la suite été mandaté une première fois afin d'émettre un avis à savoirs si les exécutant membres du conseil d'administration auraient dû s'abstenir lors de ce vote, puis une seconde fois pour déterminer si oui ou non la chose aurait dès le départ dû ou pu être entendu en Conseil d'administration.

Quant au motif du refus initiale du conseil exécutif, et ainsi qu'ils ont été transmis au comité, les voici :

1. Le budget accordé au Comité par le Conseil d'administration était de 500\$, et il est du devoir du Conseil exécutif de voir à l'application des décisions du Conseil d'administration, conformément à l'article 45 al.1 (i) des Règlements généraux de l'Association;

2.

Le Comité n'a, au courant de l'année, mené aucune campagne de financement et ne s'est adressé à aucun organisme afin de subventionner le déroulement de ses activités;

3. C'est en raison d'un manque de communication entre le Comité et l'organisme chargé de la planification - notamment des inscriptions - de l'événement que le taux de participation a été plus grand qu'anticipé, et que le Comité n'en a été informé qu'après avoir planifié et effectué l'achat de nourriture à être mise à disposition des participants lors de l'événement;

4. Une portion non négligeable des participants à la conférence n'étaient pas des membres de l'AGED, et le Comité n'a effectué aucune démarche pour aller chercher du financement auprès des autres facultés et/ou associations participantes;

5. La totalité du budget du Comité pour l'année a été utilisée pour financer l'achat de nourriture au bénéfice des participants de ce seul événement;

6. Une membre du Comité s'est adressée à moi avant la tenue de l'événement, afin de savoir si le remboursement d'une dépense excédant le budget alloué au comité pour l'année - à savoir le fait de commander davantage de sushis pour les participants, vu un taux de participation plus grand que celui attendu - serait autorisé par le Conseil exécutif, ce à quoi j'ai répondu qu'il s'agirait là d'une demande de subvention en cours d'année, et qu'il n'y avait aucune garantie qu'une telle subvention soit accordée par le Conseil exécutif. En d'autres termes, le Comité a accepté d'assumer ce risque, la prochaine rencontre du Conseil exécutif n'ayant lieu qu'après la conférence du 17 février;

7. Lors de cette même discussion, j'ai suggéré à la personne en question d'aller chercher le financement demandé (soit la somme qui s'est finalement avérée être de 71,17\$) auprès de l'organisme s'étant chargé de l'organisation de l'événement, ce qui, en admettant que cela ait été fait, n'a apporté aucun résultat.

Puisqu'il s'agit apparemment d'émettre des recommandations aux prochains exécutants et administrateurs de l'association, voici la mienne : ayez confiance en vous, prenez les décisions que vous jugez, en votre âme et conscience, être les meilleures pour l'association – notamment pour sa santé financière – et ne vous laissez pas marcher sur les pieds par les insatisfaits. Il y en aura toujours.

Pour les prochains coordos et membres de comité : dépensez vos budgets de manière intelligente et faites des efforts pour aller chercher au moins une partie de votre financement ailleurs.

Franck Tetouom : Pourquoi ne pas le rembourser?

Frédérique Garant : Ça a été remboursé par l'AGEFLESH.

Léa Mark-Guillemette : On ne pourra plus faire de demande de remboursement dans l'année? Car, ça limite les activités, il y a des possibilités qu'on ne peut pas prévoir en début d'année.

Louis Dupéré : Non, mais quand des demandes en cours d'année sont faites et qu'il y a eu des efforts ce n'est pas pareil. Tout le budget avait été dépensé sur des sushis.

Alexandre Robert: Je rappelle l'IMPORTANTCE des PRDs!!!!

Gabriel Tremblay : Moi en tant que trésorier du bal, j'ai un budget de 140 000\$ dans l'année, si je me trompe dans un calcul? J'engage ma responsabilité personnelle? Est-ce qu'on peut au moins se sentir backé par le CE.

Matis Rousseau: Pour que ce soit clair pour tous, le comité a dépensé consciencieusement leur budget sans considérer les conséquences. Si le comité bal, consciemment dépassait le budget, ce ne serait pas pareil, car c'est faire fit de ce que le CA a accordé, là on pourrait engager la responsabilité personnelle.

Frederique Garant : Le programme de maîtrise n'a pas donné d'aide dans cet événement alors que c'était à 50% leur participation, c'est pour ça que ça a été refusé.

Franck Tetouom : Je ne comprends pas pourquoi ce comité n'a pas été mis sous tutelle. On a pas besoin de passer plus de temps à en discuter.

Émile Parent-Simard : Le CE n'est pas là pour pénaliser les comités, faites le minimum pour aller chercher du financement et des commandites. Il y a des moyens de le faire.

Frédérique Garant : Faites attention au dérapage, l'implication c'est le fun!! yolo

9. **Varia**

10. **Fermeture de l'Assemblée générale**

Fermeture de l'assemblée à 23:00.